

Les Chroniques de CPE

#4 - Mars 2019

Sommaire

- > CPE lance son programme de mesure d'impact social des CAE
- > Une expérimentation nationale de "Coopératives éphémères"
- > Création de la Fabrique coopérative pour porter les CJS
- > Lancement d'une Filière Sport avec l'UFOLEP
- > "Territoires French Impact" - Les CAE au cœur des Consortium
- > Formation "Créer sa CAE" - Inscriptions aux sessions 2019
- > Appel d'offre sous-traitance de formation "Animer les collectifs en CAE"

CPE lance son programme de mesure d'impact social des CAE

Mesurer avec fiabilité l'impact social des CAE et accélérer leurs démarches de progrès, participer à la structuration de l'innovation sociale en matière d'accompagnement des transformations du travail, mais aussi **éclairer de façon plus large les nouvelles formes d'organisations collectives du travail, telles que les tiers-lieux,** sont autant d'objectifs qui ont conduit Coopérer pour Entreprendre à répondre en septembre dernier à l'appel à projet européen FSE, soutenu par l'Avise, dans le cadre du programme opérationnel national "concevoir, expérimenter et diffuser des outils et démarches d'évaluation d'impact social".

Intitulé CAE-IMPACT, le programme que nous avons proposé fait partie des 5 programmes nationaux retenus, et sera déployé durant 24 mois de la manière suivante :

- De janvier 2019 à septembre 2020 : conception et expérimentation d'une démarche d'évaluation de l'utilité sociale ou d'impact social et conception d'outillage.
- De juin 2020 à décembre 2021 : structuration d'une offre d'accompagnement à évaluation d'utilité sociale ou d'impact social.



Transparence oblige, les résultats de l'ensemble de la démarche menée avec le cabinet Ellyx seront communiqués à l'ensemble des parties prenantes intéressées.

Pour en savoir plus, contactez Fanny Le Brech à f.lebrech@cooperer.coop

Retrouvez la présentation en intégrale du programme CAE-IMPACT [en cliquant sur ce lien](#)

Vers une nouvelle expérimentation de "Coopératives éphémères"

Comment déclencher une dynamique entrepreneuriale chez des publics ne se tournant pas naturellement vers l'entrepreneuriat ? Comment le monde coopératif peut-il contribuer davantage à donner le déclic à des personnes éloignées des CAE ?



Depuis 2015, des coopératives d'activité et d'emploi expérimentent des formats originaux et temporaires d'accompagnement, les coopératives éphémères, auprès de publics éloignés de l'emploi et de l'entrepreneuriat. Afin de structurer ces projets, nous avons lancé début 2019 l'expérimentation «Coopérative éphémère» avec le soutien de la Fondation de France et du FSE, dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et inclusion" 2014-2020.

Projet
soutenu par

Fondation
de
France

S'adressant aux adultes résidents de quartiers prioritaires aux politiques de la ville ou des zones rurales, 10 coopératives éphémères seront expérimentées en 2019 en suivant une méthodologie et une durée identiques de quelques jours.

Pour en savoir plus, contactez Fanny Le Brech à f.lebrech@cooperer.coop

Création de la Fabrique coopérative pour porter les CJS

Depuis fin 2014, Coopérer pour Entreprendre pilote le développement du projet de Coopératives Jeunesse de Services.

Au sein de ces coopératives éphémères, les jeunes s'initient au fonctionnement d'une entreprise démocratique, développent leur esprit d'initiative et prennent conscience de leurs capacités d'agir.

En 2018, 56 CJS, accueillant 700 coopérants, ont été conduites avec plus de 350 partenaires locaux.



LA FABRIQUE
COOPÉRATIVE



Afin d'assurer le développement des CJS et des autres projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératifs pour les jeunes, et de permettre aux partenaires privés de s'investir à nos côtés, une association a vu le jour le 17 décembre dernier : **la Fabrique Coopérative**.

L'équipe en charge de cette structure réunit :

Présidence : Nelly Lechaplain, ancienne déléguée en charge des CJS au sein de Coopérer pour Entreprendre

Vice-Président en charge des partenariats : Stéphane Bossuet, Président-Directeur Général de Coopérer pour Entreprendre

Vice-président en charge de la trésorerie : Sébastien Chaillou, Directeur général de la CRESS IDF

Pour toute information, contactez Nelly Lechaplain à deleguee-cjs@cooperer.coop

Lancement d'une Filière "CAE Sport" avec l'UFOLEP



Selon l'étude statistique "Regards croisés sur le secteur des activités sportives et le métier d'éducateur sportif" menée en 2018 par le Céreq, avec la direction des Sports du ministère des Sports, "Près de 40 % des emplois du secteur [sport] sont à durée limitée" et "38 % en moyenne des emplois du secteur sport (dont 13 % de moins de 15 h) sont en temps partiel".

Face à cette précarisation des travailleurs du sport, l'UFOLEP, fédération nationale rassemblant 8 500 associations, a lancé l'expérimentation d'une Filière "CAE Sport" en partenariat avec la Maison de l'initiative et Coopérer pour Entreprendre.

L'Occitanie sera le terrain d'expérimentation de cette filière prometteuse, avec comme perspective un déploiement national. A suivre !

Cette initiative est soutenue par le FSE, dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et inclusion" 2014-2020.

"Territoires French Impact"

Les CAE au cœur des consortiums



Christophe Itier - Haut-Commissaire à l'économie sociale et solidaire (ESS) et à l'innovation sociale - a décerné à 20 territoires le label « **Territoire French impact** ». Plusieurs CAE participent aux consortiums labellisés :

- En région Grand Est, **Cooproduction** prenant part au projet de tiers-lieu **Kaléidoscoop** au sein de l'écosystème de l'Eurométropole

- En Pays de la Loire, les **5 CAE** rassemblées au sein de l'association **Coopérer pour Entreprendre Pays de la Loire**, ont pris part à un collectif d'acteurs pour agir sur les enjeux sociaux et environnementaux du territoire.
- En Normandie, **Creacoop 14** s'est investie dans la dynamique ESS régionale et notamment autour du **5ème Pôle régional de l'ESS**.

Félicitations à toutes et tous !

[Téléchargez le dossier de presse Labellisation Territoire French Impact](#)

Formation "Créer une CAE"

Inscriptions aux sessions 2019

Les inscriptions aux sessions 2019 de la formation "Créer sa CAE" sont ouvertes.

Vous souhaitez créer une CAE ou venez d'en créer une ? Cette formation vous apportera les bases du métier de CAE :

- > l'histoire des CAE
- > le parcours d'un porteur en CAE
- > les prises en charges assurantielles
- > la législation sociale
- > les principes de la rémunération
- > l'accompagnement
- > les règles comptables en CAE
- > les principaux risques pour les porteurs de projet et la CAE.



La formation "Créer sa CAE" se tient en de 2 jours. Les prochaines sessions sont programmées :

- > les 27 et 28 juin 2019 ;
- > les 24 et 25 octobre 2019.

Tarifs :

- > Stagiaire autofinçant sa formation : 300 euros nets de taxe.
- > Stagiaire salarié d'une structure sociétaire ou candidate : 500 euros nets de taxe.
- > Stagiaire salarié d'une structure non sociétaire : 700 euros nets de taxe.

Pour plus d'informations et/ou vous inscrire, [cliquez ici](#).

Les actions de formation destinées à renforcer les compétences des CAE sont soutenues par le FSE, dans le cadre du programme opérationnel national "Emploi et inclusion" 2014-2020.

Appel d'offre sous-traitance de formation "Animer les collectifs en CAE"



APPEL D'OFFRE DE SOUS-TRAITANCE DE FORMATION

« Animer les collectifs en CAE »

Coopérer pour Entreprendre ouvre un appel d'offre pour la sous-traitance d'une formation intitulée "Animer des collectifs en CAE".

A l'issue de cette formation fortement orientée Innovation, les personnes en charge de l'animation de collectifs seront en capacité d'utiliser de nouvelles méthodes et outils facilitant leurs actions.

Les informations pratiques, clauses techniques et particulières sont présentées dans le cahier des charges de l'appel d'offre « **Animer les collectifs en CAE** », [en cliquant ici](#).

La date limite pour répondre est fixée au **26 avril 2019** et à renvoyer à Franck Quérat : f.querat@cooperer.coop

Ces projets sont menés avec le soutien de :



En attendant les prochaines *Chroniques de CPE*, n'hésitez pas à :

=> inviter votre réseau à vous inscrire aux *Chroniques de CPE* via [ce lien](#) ;

=> nous suivre sur les réseaux sociaux.



